Collectif des Associations et ONGs Féminines du Burundi~ CAFOB ~

B.P. 561 Bujumbura * Tél. : 22217758 * 22218409 * E-mail : cafob.cafob1@yahoo.fr

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E)/CABINET DE CONSULTANTS POUR UNE ANALYSE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE GENRE 2012-2025 EN RAPPORT AVEC L'ACCES DES FEMMES AUX FACTEURS DE PRODUCTION.

I. Contexte et justification

Le Collectif des Associations et ONGs Féminines du Burundi (CAFOB) est une Association sans but lucratif active dans la promotion et défense des droits de la femme burundaise depuis 1997.

Sa vision est un Burundi paisible et prospère qui respecte les droits de la personne humaine et où la femme a les mêmes chances que l'homme et décident ensemble pour le futur.

Sa mission consiste à renforcer les capacités opérationnelles des Associations et ONGs membres afin qu'elles soient des interlocutrices efficaces en matière de paix, de genre et de développement et toutes autres questions concernant la femme.

Quant à la Politique Nationale Genre 2012-2025, sa vision est celle d'une société où les femmes et les hommes jouissent des mêmes droits et devoirs, développent toutes leurs capacités et contribuent ainsi, en tant que partenaires égaux, à l'édification d'une société juste et prospère pour tous ainsi qu'au développement politique, économique, social et culturel du Burundi.

Comme le confirme cette politique, la concrétisation de telles dispositions est conditionnée par un partenariat engagé entre les différents acteurs de développement, parties prenantes de l'égalité hommes-femmes.

Ainsi, depuis Janvier 2016, Oxfam Novib, en partenariat avec ADISCO, CAPAD et FOPABU, met en œuvre le projet de plaidoyer agricole « Voix des Paysans » et veut augmenter la capacité des organisations des producteurs burundais à influencer des politiques agricoles et foncières efficaces. Le projet s'engage aussi à contribuer au plaidoyer pour l'accès des femmes aux facteurs de production dans le secteur agricole et à l'accroissement de leur participation dans les organisations de producteurs agricoles dont elles sont membres et dans la gouvernance de leur communauté afin de contribuer à l'autonomisation de la femme rurale.
Ainsi, elles peuvent participer de manière égale et équitable aux organes de prise de décision et contribuer dans le changement des pratiques et politiques agricoles car comme le note la Politique Nationale Genre 2012-2025, *« on ne peut pas envisager la croissance et le développement d'un pays sans assurer à toutes les composantes de sa population, la pleine jouissance de leurs droits et devoirs, l'accès à des services sociaux de qualité, aux moyens de production, aux opportunités d'emploi, d'investissement et à la participation effective aux instances de gestion et de décision du pays.* ».

C'est pour cette raison que CAFOB a rejoint l'équipe de mise en œuvre de ce projet depuis 2019 pour apporter son expertise dans le domaine genre.

Le Burundi, un pays essentiellement rural avec 87% de sa population qui vit en milieu rural, la population féminine, dans toutes les provinces, excepté la Mairie de Bujumbura, est majoritairement rurale (91%) (PNG 2012-2025) et vit majoritairement de l'agriculture et essentiellement de l'agriculture de subsistance. Ce profil démographique des femmes traduit bien le potentiel économique que constituent les femmes dans la gestion de la vie quotidienne et dans le développement de leurs communautés.
Bien que l'agriculture soit la principale activité génératrice de revenus pour beaucoup de producteurs, les femmes en particulier, ceux-ci ne tirent pas beaucoup de cette activité. Ainsi, le projet veut contribuer à faciliter la création d'un environnement permettant l'accès équitable aux facteurs de production (aux intrants agricoles, à la terre, au capital, etc.) afin d'aboutir à une amélioration de la production agricole au sein des familles et des communautés.

L'équité et l'égalité entre les hommes et les femmes étant au cœur du projet, le constat est que la tradition burundaise a tendance à réduire la place de la femme au cadre domestique tournant autour de la maternité, de l'éducation des enfants et de l'entretien du foyer (Fanta Maiga Diallo, 1993). Jusqu'aujourd'hui, elle reste la grande productrice mais n'a pas d'accès aux facteurs de production et est en dehors du contrôle et de la gestion même des récoltes familiales. Ainsi, l'accès des femmes aux facteurs de production et à leur contrôle dans le secteur agricole constitue un défi à la valorisation de leur potentiel économique.

En vue de produire un document de base pour le plaidoyer en faveur de l'équité et de l'égalité des genres en rapport avec l'accès des femmes aux facteurs de production auprès des différentes parties prenantes,
CAFOB désire recruter un(e)consultant(e) pour une analyse de la mise en œuvre de la Politique Nationale Genre 2012-2025 en rapport avec l'accès aux facteurs de production.

II. Objectif

L'objectif visé est de produire un rapport d'analyse traçant la situation de l'accès des femmes aux facteurs de production (eau, terre, capital, etc) au Burundi en rapport avec les stratégies de mise en œuvre de la Politique Nationale Genre 2012-2025 et formuler des recommandations à l'endroit de toutes les parties prenantes en vue de la contribution pour sa mise en œuvre.

III. Résultats attendus

Les résultats attendus sont les suivants :

- Un rapport d'analyse détaillé sur l'accès des femmes aux facteurs de production est confectionné sur papier et sur support électronique
- Les résultats de l'analyse sont présentés lors d'un atelier de restitution

- Des recommandations sont formulées
- Un plan de mise en œuvre des recommandations est proposé
- Une feuille de route est produite par les participants/parties prenantes.

IV. Tâches du consultant(e) national (e)

Sous la supervision du CAFOB, le (la) consultant(e) sera particulièrement chargé(e) des tâches ci-après :

- Elaborer une méthodologie de travail.
- Présenter un rapport de démarrage qui contient la méthodologie et les outils d'analyse ainsi que les questions principales à analyser.
- Mener la recherche documentaire et analytique.
- Mener des entretiens avec les personnes clés qui peuvent contribuer sur la thématique « Accès des femmes aux facteurs de production ».
- Produire un document des résultats de l'analyse.
- Proposer un plan de mise en œuvre de la Politique Nationale Genre 2012-2025 en rapport avec l'accès des femmes aux facteurs de productions.
- Animer un atelier de restitution des résultats et de réflexion.
- Produire un rapport final de l'analyse.

V. Profil du consultant(e)

- Etre de nationalité burundaise.
- Avoir un diplôme universitaire de niveau licence en droit, en sciences politiques, sciences sociales ou autre domaine apparenté.
- Justifier d'une expérience pertinente dans le domaine du genre avec des preuves à l'appui.
- Avoir de bonnes connaissances des principaux instruments nationaux, régionaux et internationaux en rapport avec les droits des femmes.
- Etre familier avec les textes juridiques burundais relatifs aux droits de la personne humaine en général et de la femme en particulier.
- Avoir une expérience pertinente dans l'exécution des travaux similaires/avoir produit au moins un rapport d'analyse similaire.
- Avoir une bonne expérience prouvée en matière d'organisation d'atelier de réflexion et une bonne maitrise de techniques de collecte, de traitement de l'information et des données.
- Avoir une grande capacité d'analyse et de rédaction en Français.

VI. Durée de la consultance

La durée de la Consultance est de 10 jours y compris 2 jours pour l'atelier de restitution des résultats et d'élaboration d'un plan de mise en œuvre des stratégies de la Politique Nationale Genre.

Collectif des Associations et ONGs Féminines du Burundi~ CAFOB ~

B.P. 561 Bujumbura * Tél. : 22217758 * 22218409 * E-mail : cafob.cafob1@yahoo.fr

VII. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Un curriculum vitae détaillé.
- Copies des diplômes certifiés conformes à l'original.
- Des attestations de services ou preuves de consultances pertinentes réalisées au cours des 3 dernières années.
- Une copie du rapport d'analyse similaire
- Le numero d'identification fiscale
- Une proposition technique et financière, séparées
  - ***Offre technique :*** Une note sur la compréhension de la mission, une approche méthodologique adaptée qui détaille tout le processus à entreprendre dans la conduite de sa mission conformément aux TDRs et un chronogramme des activités à réaliser pendant toute la durée de son intervention.
  - ***Offre financière :*** en même temps que l'offre technique, une offre financière qui indique les honoraires du consultant par jour presté ainsi que d'autres frais relatifs à la logistique de la consultance.
- Au moins 2 références relatives à l'exécution d'une activité similaire
- Tout autre document pouvant motiver sa sélection

VIII. Présentation des offres

Les offres sous plis fermés sont à adresser à Madame la Représentante Légale de CAFOB et doivent être déposés au bureau du CAFOB ou envoyés par mail à cafob.cafob1@yahoo.fr au plus tard le **20 Novembre 2019 à 16H.**

Les termes de référence sont à consulter à l'affichage des bureaux de CAFOB et sur le site web du CAFOB ; www.cafobburundi.org . Ils peuvent aussi être retirés pendant les heures de service (8h00 à 16h00) au siège de CAFOB sis à Bujumbura, Avenue de la Mission, n°33.

Fait à Bujumbura, le 14 Novembre 2019

Madame Espérance NIJEMBAZI

Représentante Légale du CAFOB

Collectif des Associations et ONGs Féminines du BURUNDI (CAFOB) B. P. 561 BUJUMBURA